

La délégation de pouvoir en hygiène, sante sécurité au travail

Une bonne gestion de la santé sécurité au travail impose souvent une délégation des responsabilités pour prendre en compte les dimensions locales des approches

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour soit 7h

LIEUX DE FORMATION : En intra

PUBLIC CONCERNE :

Conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipe, responsables d'activités, chefs de service, délégués, QSE, ...

PREREQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 à 10

OBJECTIFS

Connaître les principes généraux des délégations de pouvoirs en matière d'hygiène et sécurité
Prendre conscience des responsabilités civiles et pénales découlant de la délégation de pouvoir
Faire appliquer les consignes de sécurité en toute exemplarité au sein des sites, des chantiers
Anticiper les risques financiers, pénaux pour l'entreprise

PROGRAMME

Les enjeux de la prévention en santé et sécurité
Les domaines d'application de la délégation de pouvoir en matière pénale et civile
Les conditions de la délégation de pouvoir
Les effets de la délégation de pouvoir
Les responsabilités civiles et pénales : étendue et limite

RECETTE PEDAGOGIQUE

Questionnaire d'entrée à la formation
Vidéo sur un accident de travail en hauteur et réflexion collégiale, qu'aurait-il fallu faire ?
Analyse de 2 cas de jurisprudence

L'EXPERTISE DU CHEF

En amont :

Amener tous documents pouvant apporter un plus durant la formation

Après la formation :

Accompagnement et suivi pédagogique sur demande

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée
intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

MODALITES D'EVALUATION

Quiz, questionnaire d'évaluation des connaissances, mise en situation

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%